

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR L'ACCUEIL D'UN STAGIAIRE EPHEC ?

Voici quelques informations sur notre établissement, nos étudiants et sur les modalités du stage

La Haute Ecole EPHEC organise un enseignement supérieur de type court (3 ans).

Elle est présente sur deux sites universitaires (LLN et Woluwé – UCL), à Schaerbeek et à Auderghem. Elle compte plus de 6000 étudiants inscrits (www.ephec.be). Parmi ceux-ci, près de 450 étudiants sont inscrits dans le **bachelier en droit** et se destinent à des carrières juridiques.

A la fin de leur cursus, les étudiants sont amenés à effectuer un stage de 15 semaines dans le milieu professionnel.

Avant ce stage, ils auront eu l'opportunité d'approfondir certaines matières juridiques puisque le bachelier en droit propose, en dernière année, 4 orientations : le monde civil et pénal, le secteur public, le monde de l'entreprise et le monde numérique.

Stage non rémunéré

Période du stage : nos étudiants s'insèrent en milieu professionnel dans le cadre d'un stage de 15 semaines, du 26 septembre 2022 au 6 janvier 2023 (si le stage se déroule au Q1) ou du 6 février au 19 mai 2023 (si le stage se déroule au Q2).

Philosophie : l'objectif de ce stage est d'instaurer une relation win-win.

Le stage a pour objectif de permettre à l'étudiant de pratiquer des matières juridiques. L'entreprise confie par conséquent principalement des tâches juridiques à l'étudiant. Le stagiaire acquiert nombre de réflexes professionnels.

Activités de l'étudiant : l'entreprise s'engage à confier à l'étudiant une mission précise et des tâches juridiques productives et formatives.

Après une brève période d'observation et de formation, l'étudiant participe aux activités opérationnelles de l'entreprise.

Exemples : rédaction ou révision de contrats, recherches préparatoires aux actes notariés ou recherche d'informations pour le département juridique de l'entreprise, suivi de baux commerciaux, de la réglementation sociale, tâches en lien avec l'attribution des marchés publics, gestion administrative des salaires, traductions de documents juridiques, immersion dans les services d'une zone de police, ...

Accompagnement de l'étudiant : le stagiaire travaille sous l'autorité de l'entreprise. Il est soumis au règlement d'ordre intérieur de l'entreprise et est donc tenu à la même activité et aux mêmes devoirs de réserve et de confidentialité que les membres de l'entreprise.

Toutefois, le stagiaire reste également soumis au règlement des études de l'EPHEC, à l'autorité de la direction et des professeurs délégués.

Le chef d'entreprise prend en charge personnellement le suivi du stagiaire, ou désigne parmi son personnel un(e) maître de stage appelé(e) à expliquer les tâches à accomplir, en guider l'exécution et en apprécier la qualité. Le maître a une formation juridique ou est à même de coacher l'étudiant dans les matières juridiques traitées.

Un professeur-référent de l'EPHEC est la personne de contact.

Assurance : dans des circonstances normales de travail, le stagiaire est couvert par l'assurance accidents de l'EPHEC (Winterthur) et continue d'émarguer à sa mutuelle soins de santé.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Madame Vanessa Houwaert, Responsable Cellule Stages et emploi (pour les questions administratives), v.houwaert@ephec.be

Coordinateurs stages pour les étudiants du bachelier en Droit : Madame Anne Zeegers a.zeegers@ephec.be et Madame Catherine Bertsch c.bertsch@ephec.be.